

Dopage et socialisation sportive

Patrick Mignon

► **To cite this version:**

Patrick Mignon. Dopage et socialisation sportive. EPS : Revue education physique et sport, Editeur EP&S, 2005, pp.59-63. hal-02049255

HAL Id: hal-02049255

<https://hal-insep.archives-ouvertes.fr/hal-02049255>

Submitted on 26 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DOPAGE ET SOCIALISATION SPORTIVE

Patrick MIGNON

Laboratoire de sociologie, INSEP

(Article publié dans : *Education physique et sport*, 2005, n°314, pp. 59-63)

La présence contemporaine du dopage s'inscrit dans une perspective historique: le dopage émerge avec l'apparition du sport, à la fin du 19^e siècle et s'organise de plus en plus rationnellement avec l'apparition des politiques sportives d'Etat dès les années 1950, puis avec l'augmentation de la taille économique des clubs sportifs dans les années 1980. Cette périodisation se construit sur l'articulation de plusieurs logiques.

L'une d'entre elles concerne la socialisation sportive, en ce qu'elle s'accompagne de comportements déviants et de secrets produits par un univers, celui du sport, qui se protège contre d'autres univers.

LES EFFETS DE LA SOCIALISATION SPORTIVE

L'analyse du culturisme met en évidence la force de la culture du milieu. Le développement du dopage peut ainsi s'analyser en relation avec les cultures sportives, celles des sports de l'extrême, des sports de glisse ou des sports énergétiques comme le cyclisme ou l'athlétisme.

Sur le cyclisme, Calvet [1], Calvet et al. [2] et Faure [3] mettent en avant les éléments que sont le marché et la charge de travail, le système de contraintes qui pèse sur le cycliste (rester dans le peloton pour pouvoir faire carrière et accepter les règles du milieu). Le corps est un instrument de travail, la souffrance fait partie de l'expérience corporelle, de l'habitus : les sports durs permettent de gagner sa vie et le dopage est un moyen légitime de le faire le mieux possible pour durer. Le sportif est considéré comme un travailleur qui gère la durée de sa carrière, l'intensité de son travail, ses blessures, son stress, et voit dans le dopage un recours pour gagner ou rester et durer dans la carrière. Éventuellement on pourra mettre en évidence qu'il existe une autre manière légitime de se doper, en mobilisant des techniques sophistiquées pour obtenir la victoire, comme dans le cas des marathoniens et des triathlètes [3].

À partir des concepts psychanalytiques, Carrier [4, 5] propose une autre approche pour rendre compte aussi bien du dopage que des différentes psychopathologies rencontrées chez les sportifs. Plusieurs phénomènes relevés sont générateurs de troubles identitaires pour ceux qui échouent. Par exemple, le fait qu'il y ait peu d'élus, donc beaucoup d'échecs ou que les jeunes athlètes soient porteurs de la réussite par procuration de leurs parents. C'est la reconnaissance par le monde sportif de la précocité comme paramètre de la performance qui produit une identité spécifique du sportif fondé sur le corps performant. Les assises narcissiques, au moment de l'adolescence, s'appuient sur une sollicitation physique qui produit une idéalisation du corps et coupe l'adolescent du monde extérieur, plaçant l'entraîneur dans une position de substitut parental. Les troubles de l'après-carrière ou ceux surgissant pendant la vie sportive, seront alors interprétés comme une addiction au travail musculaire ou comme des recherches du programme d'entraînement à remplir. Pour l'auteur, cette addiction pourra se traduire aussi bien par la

boulimie que par l'usage excessif du minitel rose, d'une pratique sportive intensive ou de défonce toxicomaniaque.

Irlinger et al. [6], dans une étude sur la reconversion des athlètes de haut niveau, mettent en évidence des problèmes de reconversion professionnelle, et notamment la dimension identitaire de cette reconversion. Il faut, pour les athlètes, redéfinir ce qu'ils sont et retrouver une reconnaissance sociale. Cette reconversion sera plus ou moins bien assurée selon les modes d'arrêt de l'activité, selon l'âge (âge d'entrée et de sortie dans le sport), les circonstances (arrêt sur un échec ou sur un succès, sur une blessure ou par anticipation d'une fin inévitable de la carrière sportive), le type de lien avec son entourage (famille, compagne ou compagnon) ou le caractère plus ou moins exclusif de la socialisation sportive, tout ceci produisant une dépendance plus ou moins forte vis-à-vis de l'organisation du temps sportif, du rapport au corps, du rapport aux expériences heureuses ou malheureuses qui font la vie sportive, et de l'entraîneur ou de la fédération. Ce sont là des questions qui rappellent celles posées par l'analyse des sorties de la drogue quand on met en évidence que l'entrée précoce dans la consommation et le trafic implique une socialisation quasi exclusive au sein du monde de la drogue et rend d'autant plus difficile d'en sortir.

LE DOPAGE COMME DÉVIANCE

Il est tentant de caractériser le dopage comme déviance. Selon Luschen [7] on peut développer deux arguments théoriques pour expliquer l'émergence du dopage à une aussi grande échelle. D'abord, celui de Durkheim avec la théorie de l'anomie et son expression dans le domaine sportif. Mais l'hypothèse est considérée comme trop générale. C'est pourquoi il examine, ensuite, l'argument de Merton qui lui permet de mettre en évidence la contradiction entre les exigences imposées aux athlètes (motivations, récompenses) et l'utilisation de moyens illégaux pour y parvenir. Dans le schéma mertonien de la déviance, le sportif dopé appartient à la catégorie des déviants en tant qu'innovateurs qui acceptent les buts généraux mais rejettent les moyens légaux au profit des moyens illégaux. Luschen complète son propos en se référant aux analyses de Sutherland et Cressey [8] : la déviance suppose toujours une action collective, mais est remarquable en ce qu'elle ne touche pas tous les individus soumis aux mêmes conditions d'existence sociale. Le comportement déviant s'apprend par l'interaction avec d'autres personnes et se déroule dans un cadre restreint de relations interpersonnelles. L'apprentissage suppose l'acquisition de techniques rudimentaires ou sophistiquées et l'adoption de mobiles et de rationalisations. Le dopage est donc le résultat d'une coopération qui implique aussi bien des athlètes que des médecins ou des entraîneurs.

Ces sous-cultures du dopage se constituent dans le jeu entre la contrainte interne, l'intériorisation des normes du sport, et les contraintes externes, l'action des organisations sportives pour faire respecter les règles, et ce sont les faiblesses de ces contraintes externes qui expliquent le développement de déviances.

Elles se nourrissent aussi de ces normes et les valeurs des sous-cultures sont en relation avec le système social: plus on est en bas du système social, plus il y a de gain à chercher à agir par des moyens illégaux. Ce qui explique que le cyclisme, l'haltérophilie et les sports les plus populaires seraient les plus touchés par le dopage. Et la difficulté à reconnaître le dopage, par la société, par le monde du sport et par les dopés, vient aussi de sa quasi légitimation du fait de la place occupée par la médecine et de l'émergence d'une médecine du sport, ces deux facteurs se conjugant pour rendre floue la frontière entre soin et dopage. Ce sont là des modes de

légitimation du dopage en ce qu'ils donnent la possibilité de rationaliser son usage ou d'argumenter rationnellement son usage par la manière de vaincre, par le service à rendre à l'équipe ou à la nation.

DOPAGE ET CONFORMITÉ SPORTIVE

Selon Coakley [9] dans son analyse du sport américain, le dopage apparaît bien comme une des formes de la déviance dans le sport, avec la violence, la tricherie ou le harcèlement sexuel, car cela contrevient aux règles du sport et de la société, et doublement car le sport se veut exemplaire.

Comment définir la déviance ?

Pour l'interprétation fonctionnaliste, la déviance est le rejet des buts culturels acceptés et des moyens légitimes d'y parvenir. S'il y a déviance, c'est qu'il y a mauvaise socialisation et des dysfonctionnements sociaux qu'il faudrait réparer. Mais en sport, serait déviant celui qui ne voudrait pas gagner, ne voudrait pas exercer ses habiletés ou travailler dur.

Un des problèmes est de savoir quelles sont les valeurs légitimes du sport: être fair play? S'amuser? Ou gagner? Ce qui est déviant dans un cas, faire une faute volontaire, est acceptable dans l'autre, car c'est être réaliste ou vouloir la victoire.

Une autre raison rend difficile de parler de déviance à propos du dopage: elle concerne la question du jeu avec les règles. En effet, dans l'arène sportive, si tricher et se doper sont peut-être liés aux nouveaux enjeux du sport, ce sont aussi des applications du principe qui consiste à jouer aux limites de ce qui est autorisé par les arbitres et les règles. Les règlements sont plus précis aujourd'hui qu'avant: la liste des substances dopantes par exemple. Et on peut penser que la volonté d'aller aux limites des règles va de pair avec la montée des enjeux de la compétition comme avec la complexification des règles, à laquelle répond l'augmentation du savoir-faire des athlètes et des entraîneurs dans la capacité à les contourner. Le monde du sport de compétition produit en fait une inversion des valeurs entre agressivité et engagement, entre activité entre soi et activité pour une récompense. De plus, ce qui est déviant dans la société ne l'est pas dans le sport, et n'est pas vu comme tel par la société.

Deux autres problèmes sont posés par la conception fonctionnaliste de la déviance. D'abord, elle amène à penser que pour résoudre le problème, il faut encore plus de conformité: mieux détecter, mieux punir, mieux éduquer les individus aux normes et règles, etc. Elle court le risque de renforcer les formes d'hyperconformisme. Ensuite, elle induit une vision moralisante des individus déviants: ce sont des fruits pourris, immoraux, manquant de caractère, malsains, etc. En fait, les athlètes sont les plus conformes aux normes du monde sportif qu'ils acceptent sans critique parce qu'ils sont hyperconformes. Ce qu'ils font leur paraît normal.

La longue histoire de l'utilisation de produits pour améliorer la performance tend à démontrer que l'argent, les médias ou la décadence des valeurs n'expliquent pas l'existence du dopage et que le recours à cette pratique n'est pas le signe d'une déficience morale ou d'une socialisation défailante, car ce sont aussi les meilleurs qui se dopent. Se doper c'est faire le mieux possible son travail d'athlète et réaliser pleinement son identité en cherchant à atteindre son meilleur niveau pour rester dans le groupe. Ce qui dépasse tous les pouvoirs de dissuasion des contrôles. La déviance sportive est particulière car elle provient d'une acceptation inconditionnée des normes plutôt que d'un rejet des normes qui amène les individus à transgresser

des règles. Et dans un cadre où l'entraînement et la performance sont médicalisés, la croyance dans la relation légitime entre performance et ingestion d'une substance est normale.

L'argument qui verrait dans le dopage une forme d'exploitation de la force de travail des sportifs, surtout s'ils viennent des classes dominées, n'est pas non plus valable. D'une part parce que le dopage déviance n'existe pas seulement dans les sports professionnels, où on pourrait voir des formes d'exploitation capitalistes de la force de travail sportif, mais aussi chez les amateurs. D'autre part parce que la solution consistant à ce que les athlètes prennent leur destin en main et décident de ce qui est bon pour eux n'arrangerait pas les choses. Le problème reste en effet celui des valeurs poursuivies: il n'y a pas que le profit dans le sport capitaliste, il y a aussi le sens de l'activité sportive et, de ce point de vue, les athlètes organisés, comme dans les sports professionnels, ne sont pas nécessairement les plus prêts à accepter la répression du dopage.

La déviance dans le sport

L'analyse de la déviance dans le sport doit prendre en compte deux éléments: le fait que les normes sociales émergent dans les relations complexes à l'œuvre dans le sport et dans la société; et que les comportements, les idées, les traits de caractère se rangent dans un ensemble accepté d'options qui vont de la sousconformité à l'hyperconformité. Les déviations sous-conformes sont l'ignorance ou le rejet des normes et leur forme extrême est l'anarchie. Les déviations hyperconformes relèvent de l'acceptation non critique des normes et leur forme extrême est la foi aveugle. En sport, les déviations ne viennent pas de ce qu'on est sous-conforme, par ignorance ou rejet des normes sportives, mais de ce qu'on est hyperconforme.

Ainsi, Ewald et Jiobu [10] montrent que les body-builders et les marathoniens présentent des déviations d'hyperconformité, comme l'acceptation des normes d'entraînement à un point tel qu'ils oublient leurs devoirs familiaux, leur santé ou leur travail. On doit être prêt à sacrifier sa santé mentale ou son bien-être physique pour réussir, acceptant les régimes draconiens, le surentraînement, le contrôle du poids, les blessures. Il existe ainsi un système des valeurs dans le sport de haute performance, qui encourage au respect d'un ensemble de normes utilisées par les athlètes pour s'évaluer et évaluer les autres lorsqu'ils s'entraînent ou font des compétitions [11]. Ces normes définissent ce que doit être un athlète évoluant dans le sport de haute compétition et ce qui lui permet de se considérer légitimement comme tel. Dans ce cadre, la défaite doit préparer des victoires. L'athlète accepte les risques et peut jouer dans la douleur, ce qui est un signe de courage et d'engagement. Il accepte les défis et fait preuve de courage physique et moral pour surmonter tous les obstacles, que ce soit la peur ou la blessure. De plus, un joueur blessé qui joue inspire de la confiance à ses camarades. Ce sont là des valeurs que beaucoup d'autres personnes dans la société valorisent: le sacrifice, la recherche de l'amélioration, la force de surmonter les difficultés et de poursuivre son rêve. La conformité à l'éthique sportive fait que le sport est une activité aussi excitante pour ceux qui le pratiquent. La sous-conformité, par opposition, exclut du sport de haute compétition: elle signifierait ne pas se battre, ne pas chercher à surmonter les difficultés, etc., ce que tout le monde rejette, les médias comme le public, les entraîneurs et les coéquipiers.

DÉVIANCE POSITIVE

Cette hyperconformité, Coakley la nomme déviance positive. Pourquoi s'engage-t-on dans la déviance positive? Pour deux raisons: l'expérience est si satisfaisante qu'on veut la continuer le plus longtemps possible; on a plus de chance d'être coopté si on se conforme à ce modèle.

Dans ce cadre, on ne voit pas qu'il y a déviance tant que l'identité est réaffirmée par les autres athlètes et les entraîneurs. Qui accepte le mieux cette logique? Ceux qui ont une faible estime d'eux-mêmes et qui sont prêts à faire des sacrifices pour être acceptés et ceux qui pensent que le sport est leur seul moyen de devenir important dans le monde social. C'est donc la vulnérabilité de l'athlète face aux demandes du groupe (pairs et coach) qui l'amène à devenir hyperconforme. Le sentiment d'appartenance à l'élite renforce l'identité par les liens avec des pairs qui sont considérés comme supérieurs aux autres, ce qui permet la normalisation progressive des comportements d'engagement total en faveur de la performance. Ceux qui pratiquent des sports à risques ou les éléments d'élite des sports professionnels se considèrent profondément différents des gens ordinaires: les « autres » ne comprennent pas ce que c'est d'être un athlète. Ce sont des processus qu'on pourra retrouver dans les troupes d'élite, chez les pilotes d'essai ou chez les astronautes, mais aussi dans d'autres milieux qui développent des fraternités.

. Dans ce cadre, le dopage a de bonnes raisons de se développer et les athlètes disposent d'un vaste argumentaire légitimant l'usage des produits dopants. Toujours selon Coakley, les athlètes savent que le sport de haut niveau n'est pas bon pour la santé; de plus, ils savent que les adversaires utilisent les produits dopants, mais aussi ceux qui ne participent pas à la vie sportive. Le recours au dopage est d'autant plus normal que la visibilité et l'importance des ressources que génère le sport sont des puissants incitateurs pour la recherche sur les drogues de performance et une offre toujours renouvelée. De plus, le développement des médecines alternatives assure une offre de produits qui jouent sur le décalage permanent entre les innovations et la connaissance scientifique (toujours limitée et en retard) des effets, ce qui entraîne un manque de crédibilité des messages éducatifs et la valorisation de l'automédication. De même, le flou des définitions du dopage, entre médicament et drogue, entre artifice et nature, permet de légitimer des usages qu'on ne peut pas immédiatement caractériser. Le sportif partage sans doute aussi la fascination pour la technologie et les possibilités infinies d'étendre les limites humaines dans un monde où être le meilleur, respecter la culture de l'excellence et de l'accomplissement de soi sont des valeurs, tout comme la rationalisation des usages du corps apprise dans les entraînements, transforme les relations entre le corps et l'esprit. L'esprit peut voir le corps comme une matière malléable à l'infini et donc susceptible d'être cultivée pour le succès.

Les sportifs apprennent les normes en vigueur, concernant par exemple l'usage des produits dans les vestiaires et dans les gymnases, au travers des routines quotidiennes. Dans les contacts avec les administrateurs, les coaches, les médias ou les fans, les athlètes savent qu'ils doivent faire leur devoir et aller jusqu'au bout de leurs capacités. Ces mécanismes, et le sentiment d'être un être unique et extraordinaire, permettent de faire l'hypothèse que la volonté de jouer le jeu est plus forte que le désir de gagner ou de faire de l'argent. En effet, même ceux qui n'ont aucune chance d'être des grands athlètes veulent rester dans le jeu et respecter les normes de l'éthique de la performance. Cette volonté et le sentiment d'appartenir à une élite créent une loi du silence qui protège le groupe contre les accusations venues de l'extérieur. Pour Coakley, comme pour d'autres observateurs [12], cette loi du silence est renforcée et protégée par l'incrédulité des spectateurs admiratifs qui récusent les accusations de dopage comme toute autre accusation qui mettrait en avant la sous-conformité des athlètes dans les relations sociales ordinaires, comme être violent vis-à-vis des « autres », les conduites asociales, les excès divers d'alcool ou de drogue. Les affaires médiatiques qui dressent des listes et dénoncent des scandales où sont impliqués des sportifs voient rarement remettre en cause le fonctionnement des valeurs sportives. En tout cas, pour les pouvoirs du sport, la surconformité est une bénédiction et on ne veut pas la condamner ou exclure les mauvais sujets.

LE MONDE SPORTIF, L'AUTONOMIE...

Pour Coakley [9], c'est bien un des défis du sport que de pouvoir contrôler le dopage et toutes les formes de déviance qui viennent de la socialisation sans distance aux valeurs du sport de compétition.

Pour Luschen [7], comme pour beaucoup d'auteurs, pour pouvoir vraiment contrôler le dopage, il faut un système légal international. Son développement proviendrait de la reconnaissance de l'autonomie nécessaire du sport. Mais le problème posé est bien celui de la capacité du sport à faire respecter ses propres règles. Luschen constate que la loi des organisations sportives et les moyens qu'elles mettent en place pour faire respecter les principes et les valeurs du sport ne sont pas assez opérantes. La conscience est récente dans le sport que celui-ci doit être capable de contrôler lui-même le dopage sous peine de perdre son autorité et son autonomie.

Les organisations sportives ont longtemps et largement favorisé les pratiques de dopage. Le rapport Dubin sur Ben Johnson, qui a démontré la responsabilité de la fédération canadienne d'athlétisme, en est un exemple. D'où la question de la capacité du sport à contrôler ses propres affaires. Jennings et Sambrook [13] et Simson et Jennings [14] insistent sur la montée des enjeux économiques et commerciaux pour expliquer la difficulté à lutter contre le dopage. Ils montrent que le CIO a autant intérêt à développer une politique contre le dopage, pour défendre l'éthique sportive et ne pas faire fuir ses sponsors, qu'à cacher les cas de dopage pour les mêmes raisons. L'institution olympique est victime du double bind.

Petitbois [15], à travers des entretiens avec des acteurs de différents sports, étudie comment la contre-société sportive fait face à ce qui la nie sur le plan de la santé, de la morale, de la tricherie et qui met en cause le modèle de comportement sportif. Dans le sport, le cloisonnement des fonctions administrative, politique ou sportive, et les hiérarchies entre les compétences spécifiques amènent des stratégies d'occultation reposant sur le refus de savoir, parce que le dopage n'est pas un problème que peut résoudre un entraîneur, et l'application routinière du règlement ne cherche pas à connaître les causes du problème. Le secret est ici qu'on ne veut pas savoir parce que ce n'est pas de son domaine de compétence.

Pour Vigarello [12], c'est la prétention du sport à s'ériger en contre-société vertueuse qui l'empêche de reconnaître le problème. Cette contre-société sportive définit sa pureté en établissant des frontières : avant, c'était le professionnalisme et l'argent, aujourd'hui c'est le dopage. Mais cette frontière est difficile à tracer. Comment reconnaître que le dopage pourrait être une conséquence du sport de compétition quand on définit le sport comme le monde vertueux par excellence? D'où le fait que l'on ne puisse instruire uniquement que des procès en sorcellerie et qu'il est impossible d'obtenir l'aveu des « coupables ». Le sport n'a créé le délit de dopage que pour sauver sa morale. Or la morale est insuffisante pour faire face au problème, car le dopage est un problème sanitaire, puisqu'il y a médicalisation du dopage, et un problème de santé publique, car le phénomène s'étend hors du sport de haut niveau. Et c'est aussi un problème pénal en raison de l'existence d'un trafic organisé important.

...ET LE SECRET

Le dopage peut s'analyser, à l'inverse, comme le résultat de la perte d'autonomie du sport. Les pouvoirs sportifs ont trop de difficultés à garder le monopole de la définition légitime du sport quand le professionnalisme d'abord, la médiatisation ensuite, développent de nouveaux

enjeux (pour les sportifs, gagner leur vie) ou de nouvelles définitions (du public des initiés au grand public qui veut du spectacle) ou encore quand l'esprit partisan définit ses propres critères d'excellence. Dans le sport contemporain, le pouvoir de consécration ou de sanction passe aux organisateurs de spectacle et aux juges et les différents acteurs cherchent à faire prévaloir leurs intérêts: les joueurs et les athlètes cherchent l'honneur et poursuivent leurs intérêts financiers, les arbitres et les juges veulent plus de reconnaissance, les dirigeants de clubs veulent plus de revenus, les entreprises médicales veulent soigner encore plus, les journalistes veulent de l'information et créer des événements, les instances judiciaires veulent faire respecter la loi et les éducateurs rester « coubertiniens ». On assiste aujourd'hui au développement de la concurrence entre les organisateurs de spectacle et les fédérations. La lutte affirmée contre le dopage apparaît dans ce contexte comme un moyen de garder le monopole du marché de la pratique sportive. On retrouve ces arguments chez Duret [16]. Le contexte présent est celui d'une crise de légitimité de l'institution sportive, marquée par le passage d'une morale sportive unifiée à une pluralisation de normes pour définir ce qu'est l'identité du sportif et ses conduites légitimes. Le sport est confronté au soupçon en raison des limites des contrôles anti-dopage ou des enquêtes et des recherches qui peinent à quantifier et à qualifier le phénomène. Cette situation produit une dramaturgie des affaires de dopage [17] dans laquelle les enquêteurs (en général, des journalistes) traquent la preuve pour mobiliser le public tandis que les accusés cherchent à sauver leur honneur sportif (leur grandeur, dans le vocabulaire boltanskien de Duret). Dans un autre ouvrage [18] sont mises en évidence d'autres manières pour rester grand: la défense de l'engagement total dans le sport, la fidélité à la famille sportive, la défense de la transparence et de la vérité, la conduite virile qui sait résister aux pressions de la presse ou de la police, et le respect de l'employeur.

L'incapacité du sport à maîtriser ses évolutions entraîne le passage des scandales aux affaires. Le scandale est ce qui est provoqué par l'institution sportive pour se renforcer: on est face à des transgressions individuelles mais ponctuelles. Les affaires débordent les frontières et mettent en danger l'institution, c'est un système qui est mis en cause. Dans le scandale, il y a consensus sur le délit, une décision et des sanctions rapides sont prises contre un athlète qui apparaît comme un bouc émissaire, par exemple Ben Johnson. L'affaire repose sur le déplacement des normes. Il y a apparition d'une pluralité de points de vue et d'argumentations. Un des aspects le plus marquant est le recours au judiciaire face à la justice sportive qui est mise en défaut dans des affaires très spectaculaires où les athlètes condamnés pour dopage (Krabbe, Reynolds) obtiennent des tribunaux civils la condamnation des fédérations pour vice de procédures, atteintes à la liberté personnelle ou au droit du travail, ou en suscitant un doute scientifique sur la qualification de dopage.

La justice sportive est aussi mise en cause par les athlètes et le public pour des raisons d'identité collective. Les dopés sont alors des « beurs », des « prolos », des « Ossies » (ex-allemands de l'est), des athlètes noirs, dont on estime que la mise en cause tient à leurs caractéristiques sociales ou culturelles.

Le monde sportif est organisé autour de valeurs et de règles, mais les valeurs énoncées sont en tension les unes avec les autres, ainsi la maxime selon laquelle « l'important est de participer » avec celle qui dit « citius, altius fortius ». Les règles sont, elles, interprétables: le recours au dopage s'installe dans cet espace d'incertitude.

Le monde sportif est aussi un milieu, avec ses valeurs et ses règles, ses usages et ses routines, ses strates de savoir-faire et d'expériences: c'est leur observation et leur maniement qui permettent d'être reconnus et de passer les étapes qui font qu'on devient un membre du groupe et

qu'on peut le rester. Les analyses proposées reposent sur le sport professionnel américain: on peut toujours se demander s'il en est de même dans le sport européen. N'oublions pas non plus que le raisonnement de Coakley ne porte pas uniquement sur le dopage, mais plus généralement sur les forces qui poussent à transgresser les règles et à garder le secret sur la question du dopage. Qu'on évoque la défense de l'intégrité du groupe auquel on appartient ou quand on représente de grandes fédérations, celle de la contre-société vertueuse du sport, on peut comprendre que l'existence de secrets soit une des conséquences de la constitution d'un monde autonome doté de ses propres règles [19]. Le scandale ou l'affaire sont les seuls modes d'émergence publique de questions comme le dopage.

Notes

[1] Faire le break ne signifie pas ici prendre un moment de repos mais réaliser quelque chose qui fait passer du statut de sportif ordinaire à celui de sportif d'exception.

[2] Plus vite, plus haut, plus fort.

Bibliographie

- [1] Calvet J., *Le mythe des géants de la route*, PUG, Grenoble, 1981.
- [2] Calvet J., Di Ruzza R., Gerbier B., « Profit, incertitude et risque dans le sport », in W. Andreff (dir.), *Économie politique du sport*, Dalloz, Paris, 1989.
- [3] Faure J.-M., « Une affaire banale », in CNRS, *Dopage et pratiques sportives. Expertise collective*, octobre 1998, pp. 13-19.
- [4] Carrier C., « Le dopage en question », *Études* n° 3894, 1998, pp. 315-323.
- [5] Carrier C., «Modèle de l'investissement sportif de haut niveau et risque de lien addictif au mouvement », *Annales de médecine interne*, 2000, pp. 60-64.
- [6] Irlinger P., Louveau C., Augustini M., Duret P., *La vie après le sport. Réussir son insertion sociale et professionnelle quand on a été sportif de haut niveau*, INSEP, rapport de recherche, 1996.
- [7] Luschen G., « Doping in sport as deviant behaviour », in Coakley J. et Dunning E. (eds.), *Handbook of sports studies*, Londres, Sage, 2000, pp. 461-476.
- [8] Sutherland E., Cressey D., *Principes de criminologie*, Cujas (trad.), Paris, 1966.
- [9] Coakley J., « Deviance in sports: is it out of control? », in *Sport in society. Issues and controversies*, New-York, Mc Graw Hill, 2001.
- [10] Ewald K. et Jiobu R., « Explaining positive deviance : Becker's model and the case of runners and bodybuilders », *Sociology of sport journal*, 2 (2), 1985, pp. 144-156.
- [11] Coakley J., Donnelly P., (eds.), *Inside sports*, Londres: Routledge, 1999.
- [12] Vigarello G., « Le Tour et ses illusions calculées », *Esprit* n° 8, pp. 206-209, «Le sport dopé», *Esprit* n° 1, 1999, pp. 75-91.
- [13] Jennings A., Sambrook C., *The great olympic swindle : when the world wanted its game back*, Londres, Simon and Schuster international, 2000.

- [14] Simson V., Jennings A., *The lords of the rings: power, money and drugs*, New York, Simon and Schuster, 1992.
- [15] Petitbois C., *Des responsables du sport face au dopage. Le cas du cyclisme, du rugby, de la natation et du surf*, Paris, L' Harmattan, 1998.
- [16] Duret P., *Sociologie du sport*, Paris, Armand Colin, 2001.
- [17] Duret P., « Juger les pratiques sportives », *Esprit* n° 1, 1999, pp. 92-109.
- [18] Duret P., Trabal P., *Le sport et ses affaires. Une sociologie de la justice de l'épreuve sportive*, Paris, Métailié, 2001. [19] Simmel G., *Secret et sociétés secrètes*, Paris, Circé (rééd.), 1991.